



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par M. Hugues Jacob, directeur général, pour être tenue à huis clos par visioconférence « ZOOM », à 19h30 le 14 décembre 2020, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire à huis clos par visioconférence « ZOOM »;
2. Ratification de l'ordre du jour;
3. Présentation et adoption du budget 2021;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire;

Donné ce 9^{ème} jour de décembre 2020,

Hugues Jacob
Directeur général / Secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Hugues Jacob de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 9 décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 décembre 2020.

Hugues Jacob
Directeur général
Secrétaire-trésorier